

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 20/02/09</p> <p>Date de publication : 06/03/09</p>	<p style="text-align: center;">SÉANCE DU 27 FEVRIER 2009 À SAINT-ROGATIEN</p> <p>Sous la présidence de : Madame Marie-Claude BRIDONNEAU, 1^{ère} vice-présidente</p> <p>Autres membres présents : Madame Suzanne TALLARD, Monsieur Michel-Martial DURIEUX, Monsieur Denis LEROY, Monsieur Guy DENIER, Monsieur Jacques BERNARD, Monsieur Christian GRIMPRET, Monsieur Guy COURSAN, Monsieur Daniel GROSCOLAS, Monsieur Henri LAMBERT, Monsieur Christian PEREZ, Monsieur Pierre MALBOSC, Monsieur Aimé GLOUX, Monsieur Jean-François DOUARD (présent jusqu'à la 22^{ème} question), Monsieur Jacques LEGET, Monsieur Jean-Pierre FOUCHER, Madame Marie-Anne HECKMANN, Vice-présidents,</p> <p>Monsieur Yves AUDOUX (présent jusqu'à la 22^{ème} question), Monsieur Michel AUTRUSSEAU, Madame Saliha AZÉMA, Monsieur Bruno BARBIER, Madame Brigitte BAUDRY, Monsieur René BÉNÉTEAU, Monsieur Michel BOBRIE, Madame Marie-Sophie BOTHOREL, Monsieur Jean-Pierre CARDIN, Monsieur Jean-Pierre CHANTECAILLE, Monsieur Jean-Claude CHICHÉ, Madame Christelle CLAYSAC, Monsieur Jean-Claude COUGNAUD, Madame Marie-Thérèse DELAHAYE, Monsieur Vincent DEMESTER, Monsieur Pierre DERMONCOURT, Monsieur Paulin DEROIR, Monsieur Alain DRAPEAU, Monsieur Olivier FALORNI (présent à partir de la 3^{ème} question), Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX, Monsieur Gérard FOUGERAY, Madame Lolita GARNIER (présente jusqu'à la 26^{ème} question), Madame Nathalie GARNIER, Monsieur Dominique GENSAC, Madame Bérange GILLE, Monsieur Gérard GOUSSEAU, Madame Brigitte GRAUX, Madame Josseline GUITTON, Madame Anne-Laure JAUMOUILLE, Madame Virginie KALBACH, Monsieur Guillaume KRABAL, Madame Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Monsieur Patrick LARIBLE, Monsieur Philippe MASSONNET, Monsieur Daniel MATIFAS, Madame Esther MÉMAIN (présente jusqu'à la 26^{ème} question), Madame Sylvie-Olympe MOREAU, Monsieur Habib MOUFFOKES (présent à partir de la 22^{ème} question), Monsieur Yvon NEVEUX, Madame Brigitte PEUDUPIN, Monsieur Michel PLANCHE, Monsieur Yannick REVERS, Monsieur Jean-Pierre ROBLIN, Monsieur Jean-Marc SORNIN, Monsieur Abdel Nasser ZERARGA, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : Monsieur Maxime BONO procuration à Madame Marie-Claude BRIDONNEAU, Monsieur Jean-François FONTAINE procuration à Madame Anne-Laure JAUMOUILLE, Monsieur Yann JUIN procuration à Monsieur Jean-Pierre ROBLIN, Madame Maryline SIMONÉ procuration à Monsieur Denis LEROY, Monsieur Jean-François VATRÉ procuration à Monsieur Alain DRAPEAU, Monsieur Jean-Louis LÉONARD procuration à Monsieur Yvon NEVEUX, Madame Nathalie DUPUY procuration à Monsieur Daniel MATIFAS, Madame Soraya AMMOUCHE procuration à Madame Esther MÉMAIN (absente à partir de la 27^{ème} question), Madame Nicole THOREAU procuration à Monsieur Guy DENIER, Monsieur Jean-François DOUARD (absent à partir de la 23^{ème} question), Monsieur Patrick ANGBAUD procuration à Monsieur Dominique GENSAC, Vice-président</p> <p>Madame Catherine BENGUIGUI procuration à Madame Christelle CLAYSAC, Monsieur Alain BUCHERIE procuration à Madame Saliha AZÉMA, Monsieur Jack DILLENBOURG procuration à Madame Brigitte GRAUX, Madame Sylvie DUBOIS, Madame Sylviane DULIOUST procuration à Monsieur Olivier FALORNI (absent jusqu'à la 2^{ème} question), Madame Patricia FRIOU procuration à Madame Brigitte PEUDUPIN, Monsieur Christian GUICHET procuration à Madame Nathalie GARNIER, Monsieur Dominique HEBERT procuration à Madame Lolita GARNIER (absente à partir de la 27^{ème} question), Monsieur Patrice JOUBERT procuration à Madame Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Monsieur Philippe JOUSSEMET procuration à Madame Brigitte BAUDRY, Monsieur Charles KLOBOUKOFF procuration à Monsieur Aimé GLOUX, Monsieur David LABICHE procuration à Monsieur Gérard FOUGERAY, Madame Sabrina LACONI procuration à Monsieur Jean-Pierre CHANTECAILLE, Monsieur Arnaud LATREUILLE, Monsieur Sylvain MEUNIER procuration à Monsieur Yves AUDOUX (absent à partir de la 23^{ème} question), Madame Dominique MORVANT procuration à Monsieur Pierre DERMONCOURT, Monsieur Habib MOUFFOKES (absent jusqu'à la 21^{ème} question), Monsieur Marc NÉDÉLEC procuration à Monsieur Patrick LARIBLE, Madame Annie PHELUT, Monsieur Jean-Louis ROLLAND procuration à Monsieur Abdel Nasser ZERARGA, Madame Véronique RUSSEIL procuration à Monsieur Michel-Martial DURIEUX, Madame Christiane STAUB procuration à Monsieur Yannick REVERS, Madame Marie-Laure TISSANDIER procuration à Monsieur Jean-Pierre FOUCHER, Monsieur Michel VEYSSIÈRE, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse CAUGNON,</p>
<p>Nombre de membres en exercice : 96</p>	<p>Bulletins litigieux : 0</p>
<p>Nombre de membres présents : 59</p>	<p>Abstentions : 0</p>
<p>Nombre de membres ayant donné procuration : 26</p>	<p>Suffrages exprimés : 85</p>
<p>Nombre de votants : 85</p>	<p>Pour l'adoption : 85</p>
<p></p>	<p>Contre l'adoption : 0</p>

N° 55

Titre / COMMUNE DE LA ROCHELLE - HÔTEL D'ENTREPRISES DES MINIMES - SOCIÉTÉ ESPACE PLANS - AVENANT DE PROLONGATION

Madame BRIDONNEAU expose que par délibération du Conseil Communautaire du 27 avril 2007, la Communauté d'Agglomération de LA ROCHELLE, acceptait de louer au bénéfice de Monsieur Franck DUGUE, représentant la S.A.R.L. «ESPACE PLANS», un local d'environ 25,90 m² (unité 11) dans l'Hôtel d'Entreprises des Minimes, pour y exercer une activité d'infographie, saisie de plans. Une convention d'occupation de deux ans avait alors été conclue avec la société.

Le bail arrivant à expiration le 15 avril 2009, la société sollicite une prolongation exceptionnelle d'occupation du local d'une durée supplémentaire de cinq mois, afin de finaliser son projet d'achat de bateau dans le port des Minimes.

Un avenant de prolongation pourrait intervenir dans les conditions suivantes :

- Prise d'effet de la nouvelle situation : le 16 avril 2009 ;
- Durée de l'avenant : cinq mois maximum, soit jusqu'au 15 septembre 2009 ;
- Montant du loyer : 25,90 m² x 10,50 € HT/m² = 271,95 € HT mensuel.

Toutes les autres clauses de la convention d'origine demeureront sans changement et continueront à recevoir application.

En conséquence, il est proposé au Conseil Communautaire :

- de consentir à la société ESPACE PLANS un avenant à la convention d'occupation initiale selon les conditions figurant ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir ;
- d'inscrire les recettes au budget annexe des Affaires Économiques.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRESIDENT,
LE VICE-PRESIDENT